



NOTE DE SYNTHÈSE N°4

OBJET : DEMANDE DE FOND DE CONCOURS AUPRÈS DE NÎMES METROPOLE POUR LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION DES COURS DE TENNIS TRANCHE 2

RAPPORTEUR : Madame COMPEYRON

Le projet consiste à rénover les courts de tennis, à savoir la tranche 2. Les études ont été menées par le bureau d'études Cap Ingé. Le choix technique a été retenu en lien avec les dirigeants du TC Poulx. Le financement est ainsi arrêté :

Dépenses

Désignation	Coût HT	%
Maîtrise d'œuvre	3 800,00 €	9,50%
Réhabilitation courts tr.2	34 870,00 €	87,18%
Divers et imprévus	1 330,00 €	3,33%
Total	40 000,00 €	100,00%

Recettes

Financeurs	Coût HT	%
Nîmes métropole (FDC)	20 000,00 €	50,00%
Commune de Poulx	20 000,00 €	50,00%
Total	40 000,00 €	100,00%

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la doctrine relative aux fonds de concours,
Considérant l'avis émis en pré conseil le 27 Juin 2023,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE VALIDER** le plan de financement,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.